Belleau Lapointe

AVOCATS | BARRISTERS AND SOLICITORS

Me Éric David
Ligne directe : (514) 987-6681
Courriel : edavid@belleaulapointe.com

Le 2 septembre 2014

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE) ET POSTE

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2015-2016 - R-3905-2014
Notre dossier : 2474.031

Chère consœur,

Option Consommateurs (OC) a pris connaissance des commentaires du Distributeur dans sa lettre du 28 août dernier portant sur les demandes d'intervention dans le dossier mentionné en rubrique. Bien qu'aucun commentaire spécifique n'ait été formulé à l'égard de sa demande d'intervention, OC souhaite brièvement commenter la demande du Distributeur quant au regroupement des intervenants.

OC tient à souligner que bien qu'elle puisse partager sur certains enjeux des intérêts communs avec d'autres intervenants, il demeure possible que les positions qu'elle développe divergent de manière importante de celles adoptées par ces autres intervenants. OC est d'avis que cette diversité est utile aux délibérations de la Régie.

Ceci étant dit, OC a l'habitude de coordonner ses démarches avec d'autres intervenants lorsque qu'elle le juge approprié comme en fait foi, entre autres, sa participation au regroupement dans le dossier R-3842-2013.

En terminant, OC estime que les intervenants doivent demeurer maîtres de leur preuve notamment parce qu'ils assument l'entièreté des risques reliés aux frais d'intervention.

Pour l'ensemble de ces raisons, OC ne voit pas la nécessité ni l'utilité d'imposer aux intervenants le regroupement proposé par le Distributeur.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

(S) Éric David

Éric David
ED/lr

p.j.

c.c. Me Éric Fraser, *Hydro-Québec*

N:\24XX\2474.031\Correspondance\Projets\140902-Lettre à Me Véronique Dubois.docx